

Murs végétalisés



Source : Espace pour la vie (s. d.)

Définition, intérêt et objectif

- Définition et intérêts :

Le mur végétalisé ou mur vertical est un concept relativement récent. Il existe plusieurs aménagements de mur végétalisé qui sont installés à l'extérieur, mais aussi à l'intérieur de bâtiments. Étant donné la portée de ce guide, soit des aménagements extérieurs dans un contexte climatique québécois, le terme mur végétalisé a été redéfini. Dans ce guide, il consiste en la plantation de plante grimpante adaptée au climat de l'Estrie sur le mur extérieur d'un bâtiment.

Les plantes grimpantes ont un feuillage abondant tout en nécessitant une occupation minimale du sol. Ce feuillage permet d'abriter la faune. De plus, elles permettent de cacher certaines infrastructures qui ne sont pas esthétiques et peuvent créer un mur d'intimité. Cette ombre peut être avantageuse pour contrer les îlots de chaleur. Certaines espèces fleurissent et bénéficient ainsi esthétiquement aux passants. Elles sont peu sensibles aux maladies et aux ravageurs et donc nécessitent peu d'entretien (Espaces pour la vie, s. d.).

- Objectifs :



Exemples d'espèces possibles

Clématite (*Clematis* sp.) : 



Floraison : juin à septembre.

Hauteur : jusqu'à 10 m

Exposition : ombre partielle

Rusticité : -15°C.

Source : Espace pour la vie (s. d.)

Vigne vierge (*Parthenocissus quinquefolia*) :   



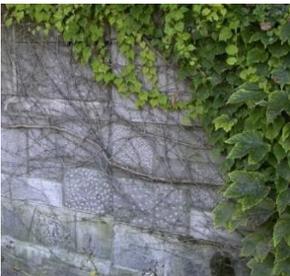
Hauteur : 15 m.

Exposition : soleil, mi-ombre, ombre.

Rusticité : -30°C.

Source : Espace pour la vie (s. d.)

Lierre de Boston (*Parthenocissus tricuspidata*) : 



Floraison : petites fleurs mellifères, baies noires à l'automne.

Hauteur : 20 m.

Exposition : soleil, mi-ombre, ombre.

Rusticité : -10°C.

Source : Espace pour la vie (s. d.)

Plus de plantes grimpantes [indigènes](#) peuvent être trouvées dans le lien suivant, [certaines espèces proposées sont indigènes](#) :

Plantes grimpantes indigènes. (s. d.). Pépinière Rustique.

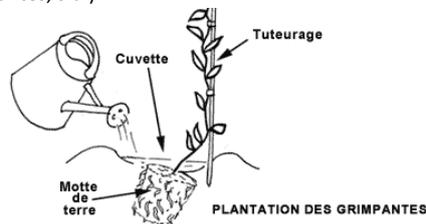
<https://pepiniererustique.ca/boutique/fr/vegetaux/grimpants-c74c82/>

a mis en forme : Non Surlignage

Conditions d'implantation

La plantation s'effectue du mois d'avril au mois de mai, ou de septembre à octobre dépendamment de l'espèce (Espaces pour la vie Montréal : sélection de plantes grimpantes, s.d.). La première étape à l'implantation est de déterminer l'emplacement. Ce type de plante a besoin d'un bon système racinaire. Il est donc important de laisser un espace aux plantes grimpantes pour éviter la compétition et faciliter leur développement. Un support pour la plante peut être placé de 20 à 30cm de celle-ci. La distance pour une plantation près d'un mur sera la même afin de prévenir un excès de chaleur et un assèchement causé par la propriété absorbante du béton. Dans le cas d'une plantation avoisinant un arbre ou un arbuste, la plante grimpante peut être placée plus près tant qu'elle est à l'écart des plus grosses racines (Espaces pour la vie Montréal : sélection de plantes grimpantes, s.d.).

Par la suite vient la préparation du sol. Une fosse ayant une grandeur deux fois plus grande que celle de la motte de racines est nécessaire. On peut utiliser du compost ou du fumier pour amender le sol. La plante grimpante doit être plantée en angle. Pour se faire placer la motte de terre sur le côté lors de la plantation comme démontré dans l'illustration ci-dessous. Après avoir remblayé le trou, la surface peut être recouverte d'une couche de 5 à 10 cm d'épaisseur de tonte de gazon ou de paille. Ce paillage évite la compaction du sol, réduit l'érosion et maintient l'humidité. Après quelques semaines, il faudra étendre et lier les branches de la plante contre un support (Espaces pour la vie Montréal : sélection de plantes grimpantes, s.d.).



Source : Gamm vert (s. d.)

- Estimation des coûts :



Le coût relié à l'aménagement d'un mur végétalisé est relativement faible. Les dépenses seront dépendantes de l'achat de la plante grimpante et de son support ainsi que de la main-d'œuvre.

Entretien



En général, les plantes grimpantes préfèrent la fraîcheur. C'est pourquoi, comme mentionné précédemment, installer du paillis pour conserver l'humidité et bien arroser en matinée est suggéré. Le printemps est le moment idéal pour tailler les branches mortes et cassées. Afin d'encourager la formation de nouvelles tiges, la taille de tiges en santé peut aider. Cette taille de rajeunissement n'est pas recommandée pour certaines espèces telles que le rosier grimpant ou la clématite (Espaces pour la vie Montréal : sélection de plantes grimpantes, s. d.).

L'entretien hivernal dépend de la rusticité de la plante grimpante. Les plantes rustiques auront seulement besoin d'un paillis de feuilles pour couvrir le pied. Pour les plantes non rustiques, il faudra détacher et lier les tiges, recouvrir 40 cm de hauteur de paillis sec et finalement recouvrir d'un polyéthylène (Espaces pour la vie Montréal : Sélection de plantes grimpantes, s.d.).

REFERENCES

Espaces pour la vie, Montréal. Sélection de plantes grimpantes. (s. d.).

<https://espacepurlavie.ca/selection-de-plantes-grimpantes>

Gerbeaud. (s. d.). Qu'est-ce qu'une plante rustique ? <https://www.gerbeaud.com/reponses-experts/plante-rustique-definition,199.html>

Plantes grimpantes indigènes. (s. d.). Pépinière Rustique.

<https://pepiniererustique.ca/boutique/fr/vegetaux/grimpants-c74c82/>

Hodgson, L. (2008). Faire grimper des plantes sur un mur. La Presse.

<https://www.lapresse.ca/maison/cour-et-jardin/jardiner/200805/10/01-872072-faire-grimper-des-plantes-sur-un-mur.php>